



Porter plainte vole de chien situation difficile

Par **Lauw**, le **30/12/2014** à **11:59**

Bonjour,

Je viens chercher des informations car ma situation est compliqué, concernant un dépôt de plainte pour vole de chien.

Voici mon histoire,

J'ai un chien (dexter) que j'ai eu depuis l'âge de 4 mois, j'ai déménagé dans un appartement cependant mes voisins se sont plaints car il aboyait beaucoup en mon absence.

J'ai pris la décision de le mettre en pension chez mes parents qui habitent à 2h30 de chez moi. (qui se sont proposés de le garder sans soucis)

En attendant que je trouve une maison pour faire un travail sur mon chien (exemple: comportementaliste)

Cependant j'ai découvert que mes parents ont vendu ou cédé mon chien.

Bon déjà par respect et par confiance cela ne se fait pas.

De plus sans mon accord et ma signature aussi.

J'ai contacté l'i-CAD, et d'autres professionnels qui m'ont tous dit la même chose porter plainte pour vole de chien, cependant c'est un peu plus délicat quand cela est de la famille.

A-t-il d'autre façon de retrouver mon chien ? avant d'en venir au dépôt de plainte.

s'il vous plaît aidez moi

Merci